Il est temps d'avoir plus d'argent

Vous voulez savoir comment ?
Devenez membre de l'IG BAU.

Car ce n'est qu'en tant que membre que vous avez droit au pécule de vacances supplémentaire !

Nos collègues de l'IG BAU sur place se tiennent à votre disposition pour vous aider à devenir membre.

Vous pouvez bien sûr partager cette information importante avec vos collègues dans l'objet ou l'entreprise, afin qu'ils puissent eux aussi en profiter. L'IG BAU offre également des avantages aux recruteurs (hommes et femmes).

Ne réfléchissez pas trop longtemps !
Devenez membre et cessez de faire don de votre argent !

https://**deine.igbau.de/**
gebaeudereinigung

https://**facebook.com/**
WirInDerGebaeudereinigung

Vous en voulez encore ?

En tant que membre, vous avez :

- droit légal à toutes les prestations conventionnelles
- du conseil juridique gratuit
- une protection juridique pour tous les litiges dans la vie professionnelle et en cas de chômage
- une assurance accident loisirs gratuite après un an d'adhésion
- la possibilité de passer des vacances à moindre coût
- et bien plus encore ...

Contact :

Éditeur :
IG Bauen-Agrar-Umwelt, Bundesvorstand, Vorstandsbereich Dienstleistungen – Frauen – Gleichstellung – Senioren, Olof-Palme-Straße 35, 60439 Frankfurt am Main

Gestaltung:
Werbeagentur Zimmermann GmbH, Kurhessenstraße 14, 60431 Frankfurt am Main

April 2025

Industriegewerkschaft
Bauen-Agrar-Umwelt

Syndicat des nettoyeurs du bâtiment

Encore plus d'avantages pour les vacances ...

... avec les primes de vacances

Französisch

www.igbau.de

Qui a droit à un pécule de vacances supplémentaire ?

La convention collective de travail sur les pécules de vacances supplémentaires ne s'applique qu'aux membres de l'IG BAU qui travaillent dans une entreprise affiliée à la corporation. Vous avez droit au pécule de vacances supplémentaire après six mois d'ancienneté dans l'entreprise.

Le pécule de vacances n'est versé en plus du salaire de vacances qu'en relation avec les congés accordés. Vous pouvez obtenir une confirmation de votre adhésion à l'IG BAU dans le bureau de l'IG BAU le plus proche.

Bien entendu, la convention collective s'applique également aux travailleurs peu qualifiés et aux apprentis.

Vous êtes classé(e) dans un autre groupe salarial que ceux cités ici, adresse-toi au bureau IG BAU le plus proche. Nous vous aiderons volontiers à calculer correctement votre pécule de vacances supplémentaire.

Catégorie salariale 1

Heures par semaine	à partir du 01.01.2025 Taux horaire 14,25 €	à partir du 01.01.2026 Taux horaire 15,00 €
39	790,88 €	832,50 €
30	608,34 €	640,36 €
20	405,56 €	426,91 €
7,5	152,09 €	160,09 €

Catégorie salariale 4

Heures par semaine	à partir du 01.01.2025 Taux horaire 15,91 €	à partir du 01.01.2026 Taux horaire 16,66 €
39	883,01 €	924,63 €
30	679,21 €	711,23 €
20	452,80 €	474,15 €
7,5	169,80 €	177,81 €

Catégorie salariale 6

Heures par semaine	à partir du 01.01.2025 Taux horaire 17,65 €	à partir du 01.01.2026 Taux horaire 18,40 €
39	979,58 €	1.021,20 €
30	753,49 €	785,51 €
20	502,33 €	523,67 €
7,5	188,37 €	196,38 €

Catégorie salariale 7

Heures par semaine	à partir du 01.01.2025 Taux horaire 18,64 €	à partir du 01.01.2026 Taux horaire 19,39 €
39	1.034,52 €	1.076,15 €
30	795,75 €	827,77 €
20	530,50 €	551,85 €
7,5	198,94 €	206,94 €

„Une reconnaissance importante pour le travail indispensable des employés."

Ulrike Laux,
membre du bureau fédéral de l'IG BAU